

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE VILLEVIEILLE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 mars 2012

L'ASSV a tenu son assemblée générale ordinaire le vendredi 9 mars 2012.

Une vingtaine d'adhérents étaient présents et une quinzaine de personnes avaient donné leur pouvoir.

Le Président de l'association a débuté la séance en présentant les comptes rendus moral et d'activité de l'exercice 2011, à l'aide d'un diaporama (notre site ASSV-Villevieille.com : rubrique Nouvelles)

Le Trésorier a ensuite présenté le compte rendu financier 2011.

Le montant des cotisations des adhérents restera identique soit 15 € pour une personne ou 20€ pour un couple.

Les actions ponctuelles comme la randonnée découverte permettent d'équilibrer les recettes/dépenses.

Pour la réédition du livre "A propos de Villevieille", un auto financement de 1000€ est à prévoir, il faudra faire appel aux réserves et demander des subventions.

Les comptes-rendus moral et financier ayant été mis au vote et approuvés à l'unanimité, il a été procédé au renouvellement du Conseil d'Administration. En l'absence de nouveaux candidats, les membres du conseil sortants sont réélus et les démissions pour mutation professionnelle de Marc Dimanche et de Catherine Dimanche (qui restent adhérents) enregistrées. Le conseil élira un nouveau bureau lors de sa prochaine réunion ainsi qu'un(e) nouveau(velle) président(e) et un(e) nouveau(velle) secrétaire.

Le programme d'activités 2012 a ensuite été exposé :

- la sortie au Musée archéologique de Lattes qui a eu lieu le 11 février, a été très intéressante, avec une présentation du site étrusque et sa ville fortifiée, puis de la restitution d'une partie de la ville à l'instar de la mise en valeur de maisons romaines qui sera faite sur le site des Terriers à Villevieille ;
- la randonnée découverte du 1^{er} mai se fera comme l'année dernière en partenariat avec l'ARALR sur le thème de l'eau. Edith De Craëne a exposé les circuits prévus et l'organisation en cours (formalités, questionnaires, terrain, animations, fanfare, repas, etc...) ;

- la journée du Patrimoine de pays du 17 Juin, sur le thème "cuisine, terroir et savoir faire" en 2012 : une promenade est prévue sur le sujet ainsi que la visite d'une exploitation diversifiée au Mas de Fontronde, et sous réserve un troupeau de brebis (les « moutons ») ;
- les journées Européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre, sur le thème "pierre et béton" en 2012 : projet d'ouverture de la Tour de l'horloge (très appréciée chaque année avec plus de 200 personnes) et visites du village historique et de ses abords sont prévues.

Il y a eu cette année des échanges importants d'informations avec les associations voisines visant le préservation du patrimoine, à travers le site de l'ASSV ou par envois de mailings, ces actions seront développées en 2012. La participation au "Collectif des garrigues" qui conçoit un important programme sur les paysages des garrigues devrait être renforcée.

Les aspects statutaires épuisés, le débat a été ouvert aux questions diverses.

Question : Les adhérents ont constaté un débroussaillage et l'ouverture d'un chemin dans les Catets qui croise le chemin de randonnée vers la capitelle remise en valeur par les chantiers patrimoine de la communauté de communes ?

- il s'agit d'un « pare-feu » en forêt privée (destiné à limiter les risques d'incendie).

Question : Plusieurs adhérents demandent s'il serait possible de débroussailler le chemin des Pradels pour le rouvrir à la promenade (à pied, vélo, cheval, attelage), ce qui permettrait de rejoindre les Catets depuis le chemin de Canta-é-ris sans passer par les routes ?

- l'association pourra porter la demande à la mairie, et la Communauté de Communes pourrait ensuite réaliser les travaux comme les autres chemins de randonnée
- un projet équivalent devrait être envisagé pour le chemin reliant le chemin de Fontronde (depuis le mas de la Rivoire) à Pondres (l'embroussaillage oblige les promeneurs à passer dans des bords de parcelles agricoles ou des terrains privés).

A l'issue de l'assemblée générale, a eu lieu la projection du film "le Pont de Sommières" redécouverte d'un pont antique habité, film présenté par l'adjointe au maire de Sommières et représentante de la communauté de communes, Mme Hélène Verjus De Marin.

Les discussions se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.